

FATEA – APPEL À PROJETS 2023

OUTIL « DÉMARCHES SIMPLIFIÉES »

MODE D'EMPLOI USAGER



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Sommaire

- 1. Préambule
- 2. Appels à projets 2023
- 3. Dispositif mis en place
- 4. Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »
- 5. Procédures de dépôt de dossier
- 6. Spécificités

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Librit Reating

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Préambule

Fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées (FATEA) pour soutenir les EA

La conférence nationale du handicap (CNH) qui s'est tenue le 26 avril 2023 a réaffirmé la volonté du gouvernement d'atteindre le plein emploi pour les personnes en situation de handicap. Pour y parvenir, la priorité est de leur garantir le droit fondamental d'accéder à un travail librement choisi.

La réforme des entreprises adaptées à l'œuvre depuis 2019 s'inscrit pleinement dans cette voie et porte une ambition transformatrice des entreprises adaptées afin d'offrir de multiples opportunités d'emploi dans les territoires, en proposant de nouvelles solutions de mises en emploi grâce notamment aux CDD tremplin et aux entreprises adaptées de travail temporaire (EATT). Le fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées (FATEA) soutient depuis 2019 cet objectif de changement d'échelle des EA ainsi que l'accompagnement de leur modèle.

Le présent appel à projets vise à soutenir les projets de développement économique et l'investissement nécessaires à la création d'emplois inclusifs et l'accompagnement des trajectoires professionnelles de ses salariés en situation de handicap.

Le FATEA contribue ainsi à la pleine reconnaissance de l'entreprise adaptée à la fois comme actrice de la lutte contre le chômage de longue durée et entreprise pivot dans le développement économique des territoires et des filières. L'entreprise adaptée doit être reconnue par les entreprises classiques comme un partenaire commercial mais aussi un partenaire RH ;



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Préambule

Fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées (FATEA) pour soutenir les EA

Le soutien aux entreprises adaptées au titre du présent appel à projets s'articule autour de trois priorités :

- Priorité n°1 : Soutenir les projets des entreprises adaptées (hors EATT et EA établissement pénitentiaire), favorisant soit le développement du volume d'affaires et la création d'emploi, soit le développement de leurs capacités d'accompagnement des parcours des travailleurs handicapés, avec une attention particulière pour les projets mutualisés.
- **Priorité n° 2 :** Consolider au sein des entreprises adaptées de travail temporaire (EATT) d'une part, le déploiement de la démarche « aller-vers » permettant la constitution de viviers de candidats au-delà des canaux traditionnels de recrutement et renforcer d'autre part l'ingénierie de parcours des intérimaires entre mission et intermission.
- **Priorité n° 3 :** Poursuivre la phase pilote d'implantation d'entreprises adaptées en établissement pénitentiaire.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Liberti Patternité

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Appels à projets 2023

Qui est concerné ?

Les projets soutenus concerneront :

- Les EA porteuses d'un projet de développement du volume d'affaires et créateur d'emplois ;
- Les EA porteuses d'un projet de développement d'une de réponse mutualisée à de la sous-traitance, ou de la cotraitance entre plusieurs EA d'une même région ou un projet de création de co-entreprises avec une ou plusieurs entreprises publiques ou privées s'inscrivant dans activités/ filières économiques prioritaires ou dans le cadre des consortiums nationaux textiles et numérique ;
- Les EA porteuses d'un projet visant le développement de leurs capacités d'accompagnement au service des parcours des travailleurs handicapés ;
- Les EA porteuses d'un projet mutualisé visant le développement de leurs capacités d'accompagnement au service des parcours des travailleurs handicapés sur un domaine d'expertise permettant leur montée en compétence mutuelle au service de l'accompagnement des travailleurs handicapés.



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Dispositif mis en place

Présentation de l'outil « Démarches Simplifiées »

Dans une optique de **simplification** et d'**efficience**, l'outil **« Démarches Simplifiées** » a été retenu. Il présente l'avantage d'**une solution globale**, intégrant les **4 briques suivantes** :

- Dépôt des candidatures ;
- Instruction et cotation des candidatures ;
- Production des projets de conventions ;
- A terme, le suivi des réalisations des conventions, la gestion des services faits et la clôture des conventions.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Librit Rgaliti Paternité

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Connexion sur « Démarches Simplifiées »

- Depuis le site Internet du Ministère du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion, la page suivante vous permettra d'accéder directement à Démarches Simplifiées : <u>https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/appel-a-projetsfatea-2023</u>
- Sur la page « Commencer la démarche », vous pourrez :
 - Soit créer un nouveau compte ;
 - Soit vous authentifier si vous disposez déjà d'un compte.

Notes :

- Il est possible de s'identifier via FranceConnect.
- Il est recommandé d'utiliser les navigateurs Firefox et Chrome.

| Commencer la démarche |
|--|
| Avec FranceConnect France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne. |
| Créer un compte demarches-simplifiees.fr |
| J'ai déjà un compte |
| |
| |
| esne 75350 Paris 07 SP |
| Conservation des données : Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois |



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Connexion

Aide

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

demarches-simplifiees.fr

Création de compte (1/2)

 En cas de création de compte, seule votre adresse e-mail vous est demandée.



07/08/2023

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Librié Rgalité Paternité

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Création de compte (2/2)

 Un mail de confirmation vous sera transmis pour valider la création de votre compte.





Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Initialisation de la démarche

- Une fois le compte activé, il est possible de commencer la démarche.
- Les informations de compte sont disponibles en en-tête de page.





Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Saisie des données en entrée

 Seul le numéro SIRET est nécessaire pour pouvoir accéder au formulaire :



FATEA 2023 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - Priorité 1 : Développement du volume d'affaires ou des capacités d'accompagnement

🖸 Temps de remplissage estimé : 23 mn

💾 Date limite : 22 septembre 2023 à 23 h 59 (heure de Paris).

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET à 14 chiffres

Pour trouver votre numéro SIRET, utilise, annuaire-entreprises.data.gouv.fr 🖸 ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Saisie des données en entrée

• Un Numéros de dossier est généré automatiquement dès la validation du N° de Siret

| Dossier nº 13631217 - En brouillon depuis le 07 août 2023 11:14 | pacites d'accompagnement montain 331217 - En brouillon depuis le 07 août 2023 11:14 | RCHE EN TEST FATEA 2023 - DOSSIER DE DEMANDE | DE SUBVENTION - Priorité 1 : Développement du volume |
|---|--|--|--|
| | près la création du dossier) | ssier nº 13631217 - En brouillon d | epuis le 07 août 2023 11:14 |
| Every le 07/08/2024 (12 mois après la création du dessiar) | (b) (c) la c) (c) (i) (i) (u) (u) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c | | |

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Liberté Fapilité Pratemité

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Sauvegarde et complétude progressive (1/2)

- Pendant toute la durée du renseignement du formulaire, le dossier est à l'état « Brouillon ».
- Vous pouvez à tout moment quitter le formulaire et terminer la saisie plus tard. Votre brouillon est automatiquement enregistré au fur et à mesure de votre saisie.
- Un mail automatique d'information vous est adressé en ce sens.
- Pour accéder à vos formulaires en cours cliquer sur l'onglet « *Mes dossiers* »





Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Sauvegarde et complétude progressive (2/2)

| | 3 en cours | 2 supprimés récemment | | | | |
|---|------------|---|--|--|--|--|
| Pour reprendre un formulaire en cours cliquer sur « <i>Continuer à remplir</i> » | | Vous avez déjà commencé à remplir un dossier Il y a 4 minutes vous avez commencé à remplir un dossier sur la démarche « FATEA 2023 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - Priorité 1 : Développement du volume d'affaires ou des capacités d'accompagnement ». Continuer à remplir | | | | |
| | 3 s | Sélectionner un filtre 👻 | | | | |
| | F | ATEA 2023 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - Priorité 1 : Développement du volume d'affaires ou des capacités d'accompagnement R AST SITE D'ETUPES 4 | | | | |
| | C | ă Créé le 07/08/2023 modifié le 07 août 2023 11:14 Continuer à remplir Autres actions | | | | |

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Librit Rgaliti Paternité

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Déposer le dossier (1/2)

- Une fois complété, le dossier doit être déposé en cliquant sur le bouton « Déposer le dossier ».
- Il passera automatiquement à l'état « En construction ». Une fois à ce statut, vous ne pourrez plus supprimer le dossier.
- Tant que le dossier n'est pas déposé, l'administration ne pourra pas le consulter.
- Nota Bene :
 - Dans le formulaire, il est possible de charger des pièces jointes, dans l'un des formats suivants : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .cvs, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, .jpg, .jpeg, .png.
 - La capacité maximale d'ajout de pièce-jointe est de 20 Mo au total par enregistrement. Si l'ensemble des pièces-jointe dépasse 20 Mo au moment de cliquer sur le bouton « Enregistrer », ajouter les pièces jointes une par une et cliquer sur enregistrer à chaque ajout de pièce.

| | the description of the second large line and the description of the description |
|-----|--|
| - | iste des pièces jointes indispensables à l'instruction du dossier |
| 1 | 1- Preuve de l'existence légale : |
| (| a. Extrait Kbis, inscription au registre ou répertoire concerné ; |
| - | o. Pour les associations : copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture, statuts si subvention supérieure à 23 000 € |
| - | 2- Relevé d'identité bancaire ou postal |
| 100 | 3- L'indication du régime TVA |
| 4 | 4- Un calendrier prévisionnel détaillé de réalisation (s'il diffère de celui indiqué dans la demande), le cas échéant par exercice |
| ş | 5- L'estimation du coût de fonctionnement éventuel annuel de l'équipement après sa mise en service (le cas échéant) |
| 6 | δ- Pour les subventions supérieures à 23 000 € : |
| 0 | a. Dernière liasse fiscale complète. |
| ł | b. Pour les associations, les derniers bilans et comptes de résultats approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un. |
| Ť | 7- Eléments comptables au 31-12-N-1, pour les subventions inférieures à 23 000 $ℂ$: |
| 8 | 3- Un document du demandeur attestant avoir sollicité les aides publiques indiquées au plan de financement ou lettre de l'exécu |
| 0 | de la personne publique indiquant son approbation sur le montant de la subvention, son intention de cofinancer le projet et de soumettre dans un délai précis la demande de cofinancement à son organe délibérant |
| | 2- Devis, projets de contrats ou tous autres documents, datés et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis, permett d'apprécier le montant de la dépense. |
| | 10- Crédit-bail : projet de contrat |
| | |
| | /atre brouillon est automatiquement enregistré. En savoir plus r? |



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Déposer le dossier (2/2)

- Un message vous sera affiché afin de vous confirmer que le dossier a correctement été déposé auprès du service instructeurs.
- Un lien permet de commencer le renseignement d'un nouveau dossier.

| Merci ! |
|--|
| Votre dossier sur la démarche FATEA 2023 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - Priorité 1 : Développement |
| du volume d'affaires ou des capacités d'accompagnement a bien été envoyé. |
| Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne. |
| Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur. |
| Accéder à votre dossier Déposer un autre dossier |



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Dossier en cours

 Une fois déposé, il est possible de le modifier s'il n'est pas encore en instruction du côtés des services de la DREETS/DDETS, via le bouton « Modifier le dossier »

| Développement du volume d'affaires ou des capacités d'acco | rité 1 : do ompagnement | EN CONSTRUCTION |
|--|----------------------------|------------------|
| | | |
| 2 Déposé le 07/08/2023 | | |
| | Modifier le dossier | Autres actions • |
| | | |

2 MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI **ET DE L'INSERTION** Liberté Égalité Fraternité

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 - Mode d'emploi Usager

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Dossier nº 13631217 - Déposé le 07 août 2023 11:25

Dossier en cours

- En cliquant sur votre formulaire déposé, il est possible de :
 - De voir son état d'avancement;
 - D'obtenir une attestation de dépôt;
 - Utiliser la messagerie;
 - Accéder à un récapitulatif de la demande ;
 - Inviter une personne à modifier le dossier ;
 - Modifier les informations du dossier.

| | A Inviter une personne à modifier ce dossier • Modifier le dossier |
|--|--|
| Résumé Demande Messagerie | |
| | en construction + en instruction + terminé |
| Votre dossier est en co votre dossier lorsque l' | onstruction. Cela signifie que vous pouvez encore le modifier . Vous ne pourrez plus modifier administration le passera « en instruction ». |
| Vous avez une questio | n ? Utilisez la messaverie pour contacter l'administration directement |
| in execution of the second of the Schedelic line | of the state of th |
| | Obtanic une attestation de dépôt de dessier să |
| | Obtenir une attestation de dépôt de dossier 🖄 |
| ernier message | Obtenir une attestation de dépôt de dossier 👔 |
| ernier message S Email automatique | Obtenir une attestation de dépôt de dossier 👔 |
| ernier message Email automatique [Votre dossier nº 13631217 a bien ét DE DEMANDE DE SUBVENTION - Pr | Obtenir une attestation de dépôt de dossier 👔 Ie 7 août à 11 h 25 é déposé (FATEA 2023 - DOSSIER io] |
| ernier message Email automatique [Votre dossier nº 13631217 a bien ét DE DEMANDE DE SUBVENTION - Pr Bonjour, | Obtenir une attestation de dépôt de dossier Ie 7 août à 11 h 25 é déposé (FATEA 2023 - DOSSIER io] |
| Email automatique [Votre dossier nº 13631217 a bien ét DE DEMANDE DE SUBVENTION - Pr Bonjour, Votre dossier nº 13631217 a bien été apporter des modifications. | Obtenir une attestation de dépôt de dossier 2 le 7 août à 11 h 25 é déposé (FATEA 2023 - DOSSIER io] é déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y |



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Fonctionnement général de « Démarches Simplifiées »

Mon portefeuille de dossiers en cours

 A tout moment, vous pouvez retrouver la liste de vos dossiers en cours, en cliquant sur « Dossiers ».

| urs | 4 supprimés récomment | |
|------|---|------------------------------------|
| | Vous avez déjà commencé à remplir un dossier | |
| | Il y a moins d'une minute vous avez commencé à remplir un dossier sur la démarche « FATEA 2 DEMANDE DE SUBVENTION - Priorité 2 : EATT ». | 023 - DOSSIER DE |
| | Continuer à remplir | |
| | | Sélectionner un filtre |
| 3 sa | ur 3 dossiers | |
| F | ATEA 2023 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - Priorité 2 : EATT | dossier Nº 13 631 79: BROUILLON |
| E | 2 ă Créé le 07/08/2023 modifié le 07 août 2023 11:43 | |
| 114 | Continuer à | Autres actions + |
| F | ATEA - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2023 - Priorité 3 : Implantati l'EA en établissement pénitentiaire | ON dossier Nº 13 631 787 |
| 9 | 2. (| |
| E | ă Créé le 07/08/2023 modifié le 07 août 2023 11:43 | 1010 - PT |
| | Continuer à l | Autres actions + |
| F | ATEA 2023 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION - Priorité 1 : | dossier Nº 13 631 21. |
| 9 | vereichheinenr an komme a susities on des cabacites a secompagnement | EN CONSTRUCTION |
| E | ă Déposé le 07/08/2023 | |
| | Modifier Is | domine Autom actions |

12

Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE

DU TRAVAIL,

DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION **FATEA – Appel à projets 2023** Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager

Procédures de dépôt de dossier

Retrouver la modalité de dépôt adaptée à votre projet

Demande de subvention FATEA – Priorité 1

Vous souhaitez effectuer une demande pour un projet favorisant soit le développement du volume d'affaires et la création d'emplois, soit le développement de leurs capacités d'accompagnement des parcours des travailleurs handicapés, avec une attention particulière pour les projets mutualisés.

Demande de subvention FATEA – Priorité 2

 Vous souhaitez effectuer une demande d'aide destinée à consolider au sein des entreprises adaptées de travail temporaire (EATT) d'une part, le déploiement de la démarche « aller-vers » permettant la constitution de viviers de candidats au-delà des canaux traditionnels de recrutement et renforcer d'autre part l'ingénierie de parcours des intérimaires entre mission et intermission.

Demande de subvention FATEA – Priorité 3

• Vous souhaitez effectuer une demande pour une opération d'implantation d'une activité en établissement pénitentiaire



Délégation générale

formation professionnelle

à l'emploi et à la



Cliquer ici





Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Spécificités

Demande de subvention FATEA – Priorité 1 (1/3)

- « Partie 2 Présentation du projet 2. Description générale du projet» :
 - > Axe du projet : il faut obligatoirement cliquer sur un des deux axes sinon le reste du formulaire ne se chargera pas

2. Description générale du projet

Axe du projet *

O Axe 1: Projet de développement du volume d'affaires et la création d'emploi

O Axe 2: Projet de développement de leurs capacités d'accompagnement des parcours des travailleurs handicapés



Spécificités

Demande de subvention FATEA – Priorité 1 (2/3)

- « Description générale du projet» :
 - Nature du projet : vous préciserez si votre projet est mutualisé ou non. En cas de projet mutualisé, indiquer directement les informations pour toutes les structures concernées

| atole do projet * | |
|---|--|
| Projet non mutualisé Projet mutualisé | |
| i "projet mutualisé", préciser les structures concernées | |
| Si "projet mutualisé", préciser les structures concernées 1 Raison sociale (facultatif) | |
| N° SIRET (facultatif) Attention à bien respecter le format du numéro SIRET (14 chiffres sans espace) | |
| 5 | |
| N° de liaison du projet mutualisé (facultatif) Reporter le numéro de dossier obtenu par la première EA déposante | |
| 5 | |
| Dy R | |

07/08/2023

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Demande de subvention FATEA – Priorité 1 (2/3)

- « Description générale du projet» :
 - > Intitulé du projet : Ce champ doit contenir, si possible, un titre simple, court et explicite. Ex: « Acquisition d'un nouvel équipement de production »
 - Description du projet porté par l'EA : Ce champ vise à décrire brièvement du point de vue de l'EA en quoi consiste le projet envisagé « Acquisition d'un nouvel équipement de production ».

Ex : « Nature du nouvel équipement et sont impact sur les capacités des processus de production ou la mise en œuvre d'une nouvelle ligne de production... »

Objectifs poursuivis par le projet : Ce champ doit permettre de décrire clairement les objectifs à atteindre en fournissant des éléments chiffrés (nombre d'emplois en personnes physique créés...)



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Spécificités

Demande de subvention FATEA – Priorité 2 EATT (1/2)

- « Partie 2 Présentation du projet » :
 - Présentation du responsable du projet : ce bloc n'est pas obligatoire et ne doit être rempli que si le porteur du projet n'est pas le représentant légal. En cas d'erreur, il est possible de le supprimer

1. Présentation du responsable de projet

Responsable(s) à contacter pour le projet s'il(s) diffère(nt) du représentant légal

Si le responsable à contacter est le représentant légal, cliquer sur "Supprimer l'élément" afin de supprimer le bloc.

| Prénom | |
|---------------------------|--|
| Nom * | |
| nom | |
| Fonction * | |
| fonction | |
| N° de téléphone * | |
| 0612345678 | |
| Adresse e-mail * | |
| camilya.martin@exemple.fr | |



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Spécificités

Demande de subvention FATEA – Priorité 2 EATT (1/2)

- « Partie 2 Présentation du projet » :
 - > Intitulé du projet : Ce champ doit contenir, si possible, un titre simple, court et explicite. Ex: « Acquisition d'un nouveau matériel»
 - > Périmètre d'intervention du projet : choisir l'axe dans lequel le projet s'inscrit, il est possible de choisir les deux axes en cochant la case :

| ~ | Pro | et | mobili | sant | les | axes | nº1 | et | nº2 | |
|---|-----|----|--------|------|-----|------|-----|----|-----|--|
|---|-----|----|--------|------|-----|------|-----|----|-----|--|

- Description synthétique du projet porté par l'EATT : Ce champ vise à décrire brièvement du point de vue de l'EA en quoi consiste le projet envisagé « Acquisition d'un nouvel équipement de…».
- Coût du projet et subvention sollicitée : le montant de la subvention est forfaire et sera de 30 000€ si le projet ne s'inscrit que sur un seul axe. La subvention s'élèvera à 45 000€ si le projet s'inscrit sur les deux axes.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Librit Rgalité Patemité

FATEA – Appel à projets 2023 Formulaires liés à l'appel à projets FATEA 2023 – Mode d'emploi Usager Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Spécificités

Demande de subvention FATEA – Priorité 3 implantation d'EA en établissement pénitentiaire

Introduction :

La demande est effectuée lorsque l'EA bénéficie d'un CPOM signé (et donc d'un numéros de CPOM) pour l'implantation d'une activité en établissement pénitentiaire dans le cadre de la phase pilote s'achevant le 31 décembre 2023. Pour rappel treize sites pilotes seront retenus pour une première mise en œuvre du dispositif des EA en détention.

L'EA autorisée à implanter une activité en établissement pénitentiaire doit fournir le contrat d'implantation signé avec l'administration pénitentiaire.

La demande de subvention implique en outre la production d'un plan de financement et d'un budget prévisionnel selon les modèles fournis via un lien de téléchargement sur l'outil « Démarches Simplifiées ».

• « Montant de la contribution financière » : L'aide est forfaire et ne pourra excéder 30 000 € pour l'ensemble du projet.